

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 16,50
 Av. Bulletin off. . . Fr. 24,50
 Etranger Fr. 24,50
 Av. Bulletin off. . . Fr. 31,50
 Chèques post. 11 c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES : 26 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

**NOUVELLES
 du jour**

La catastrophe de Rivadelago...

● A la suite de la rupture du barrage hydroélectrique de Moncabril, en Espagne, le village de Rivadelago a été submergé par les flots. Terrible bilan actuel de cette catastrophe : le village détruit et plus de 140 morts.

...et celle de Rio

● Un quadrimoteur allemand s'est abattu, a pris feu et a explosé sur une plage de l'île du Gouverneur, près de Rio de Janeiro. Sur les 39 personnes que transportait l'appareil, 36 ont été tuées sur le coup.

La SFIO : « opposition positive »

● Le Congrès de la SFIO (parti socialiste français) a adopté une motion fixant la ligne politique du parti face au gouvernement de M. Debré. L'attitude de la SFIO sera une « opposition positive ».

Une conférence à quatre pour le traité de paix avec l'Allemagne !

● Après avoir inquiété l'opinion mondiale avec l'ultimatum au sujet de l'évacuation de Berlin-Ouest, l'Union Soviétique a dû se rendre compte que cette tactique de l'intimidation n'était pas la bonne. En effet, les réactions ont été vives et immédiates aussi bien en Allemagne que dans toutes les capitales occidentales. Un événement très important vient de se produire au sujet de l'Allemagne, sans doute en raison de l'échec de la méthode de force tentée pour Berlin. En effet, l'U. R. S. S. par une note aux Occidentaux, propose une conférence à quatre afin d'établir le traité de paix avec l'Allemagne. Ce pas est très important. Il remet en question la réunification de l'Allemagne. Mais la position des alliés occidentaux est inébranlable sur un point : la réunification ne peut se faire qu'avec des élections libres. On sait que les Russes refusent ces élections libres qui les priveraient certainement de leur autorité en Allemagne orientale. Dès lors, la discussion apparaît sans issue, mais de toute manière, un contact diplomatique ne peut qu'être favorable à la cause de la paix, ce qui constitue déjà un résultat appréciable. C'est la raison pour laquelle les « trois » occidentaux considèrent cette proposition russe comme un élément très intéressant en vue d'une solution définitive.

Les ultra algériens prennent les devants

● Afin de prévenir toute intention d'abandon que pourrait avoir le gouvernement français, les ultra algériens ont manifesté spectaculairement, proclamant leur volonté bien arrêtée de considérer l'Algérie comme partie intégrante de la France.

La responsabilité de la Suisse devant la misère du monde

Un petit entrefilet dans les quotidiens nous a annoncé que Danilo Dolci, l'homme que l'on appelle le Gandhi de l'Italie, avait été condamné à une peine de prison de 9 mois et vingt jours.

Qui est Danilo Dolci ? Pourquoi a-t-il été condamné ? Que veut-il ? Répondre à ces questions, c'est poser aussi l'immense problème de la misère humaine, celui des régions sous-développées qui existent aussi en Europe, celui des taudis qui persistent, hélas aussi, jusque dans notre propre pays.

Danilo Dolci est un architecte de 34 ans que tout préparait à une vie agréable, sinon facile, et qui volontairement est venu partager la misère des villages d'une des régions d'Europe les plus misérables et les plus retardées : la Sicile.

Danilo Dolci vit dans une simple maison avec ses quinze enfants (cinq de sa femme, veuve d'un pêcheur, trois nés en quatre ans, et sept orphelins adoptés par le couple).

Il vient d'être condamné pour des faits qui remontent à près de trois ans. Les voici :

Installé depuis quelques mois dans son petit village de Partinico, Danilo Dolci voulut procurer du travail aux chômeurs en faisant quelque chose d'utile : reconstruire une route, en ruine depuis près de vingt ans. Il a donc emmené des volontaires avec lui et, à la pelle et à la pioche, a entrepris la reconstruction de sa route. La police est intervenue, a voulu interdire aux volontaires de travailler, il y a eu bagarre et Danilo Dolci a été arrêté, jeté en prison préventive pour quelques semaines, libéré provisoirement et maintenant condamné. La justice est lente, même en Italie !

Pourquoi rappelons-nous ces faits ? Parce que la Sicile, comme certaines régions du Sud de l'Italie, vivent encore à l'époque médiévale. C'est peut-être pittoresque pour le touriste bien nourri ; c'est la misère, la faim, l'anal-

phabétisme, les épidémies pour la population indigène.

Ni la royauté, ni le fascisme, ni la République, ni les organisations internationales ne sont encore venues à bout de cette misère et l'on doit dire, au risque de déplaire à quelques-uns, que ces régions sont véritablement des régions sous-développées. On retrouve semblables misères dans certaines régions de l'Ardèche en France, en Afrique, celle du Nord, du Sud et du centre, aux Indes, au Moyen-Orient, etc.

PLUS DES 2/3 DE LA POPULATION DU GLOBE NE MANGE PAS A SA FAIM

Il est bon de rappeler, après avoir dignement fêté Noël et le Nouvel-An en nous « empiffrant » traditionnellement de dinde et de diverses friandises, que plus des deux tiers de la population de la terre ne mange pas à sa faim et que dans certains pays la moyenne d'âge est de trente ans. A peine 1/5 de la population du globe possède des revenus atteignant une moyenne de 2.500 francs suisses par an. Les deux tiers du reste de la population du monde a un revenu moyen par tête d'habitant de 250 francs suisses par an.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES ET DE NATIONS A NATIONS REPOND EN PARTIE A CES BESOINS

La première forme d'assistance a été apportée par les pays colonisateurs, avec succès parfois, mais pas toujours d'une façon complètement désintéressée. Les missions des diverses églises ont également vite compris que leur action spirituelle ne pouvait avoir une chance de succès que complétée par une action sociale.

Les organisations caritatives internationales se sont, elles aussi, attaquées partiellement et selon leurs moyens au problème. Les Nations Unies enfin, et leurs agences spécialisées, ont mis sur pied tout un système d'actions dites

d'assistance technique. L'organisation de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) s'efforce de développer les moyens de cultures, afin d'augmenter les récoltes. L'UNESCO (Organisation pour l'Education, la Science et la Culture) lutte contre l'analphabétisme et pour développer l'instruction. Le BIT (Bureau International du Travail) s'efforce d'améliorer les conditions de travail, l'Organisation Mondiale de la Santé enfin lutte contre les épidémies. Tous ces efforts réunis ne représentent qu'une faible réponse à l'immensité des besoins. Chaque pays riche et développé doit encore faire un effort.

NOUS DEVONS PRENDRE UNE PLUS GRANDE PART A L'AIDE DIRECTE A D'AUTRES PAYS

Le président de la Confédération, Monsieur le Conseiller fédéral Chaudet, disait dans son allocution de Nouvel-An :

« La prospérité a aussi ses dangers. Il importe que nous recommencions chaque jour notre effort. Celui-ci n'aurait par ailleurs aucune valeur s'il devait être considéré comme une fin en soi. Ce que nous parvenons à créer et à développer doit se faire pour nous permettre de demeurer fidèles à une raison d'être. La justification de notre pays, de son droit à l'existence, n'est-elle pas avant tout dans l'exemple qu'il peut donner de sa tradition fédéraliste bien vivante ; dans l'exemple d'une démocratie où subsiste une autorité réelle, fondée sur des liens affectifs et sur le respect d'autrui ? NE SERA-T-ELLE PAS DEMAIN AUSSI DANS L'ELAN QUI PORTERA NOTRE PEUPLE VERS TOUTES LES TENTATIVES DE RAPPROCHER LES HOMMES, DE SOULAGER DES SOUFFRANCES ET DES MISERES INNOMBRABLES, VERS DES GESTES DESINTERESSES DE SOLIDARITE AFFECTIVE ET VIVANTE ! »

Notre pays coopère à la plupart des actions entreprises par les diverses organisations intergouvernementales et de nombreux suisses sont envoyés comme experts en mission dans les régions insuffisamment équipées.

On peut se demander si nous en faisons assez. L'appel du président de la Confédération nous invite à faire un examen de conscience.

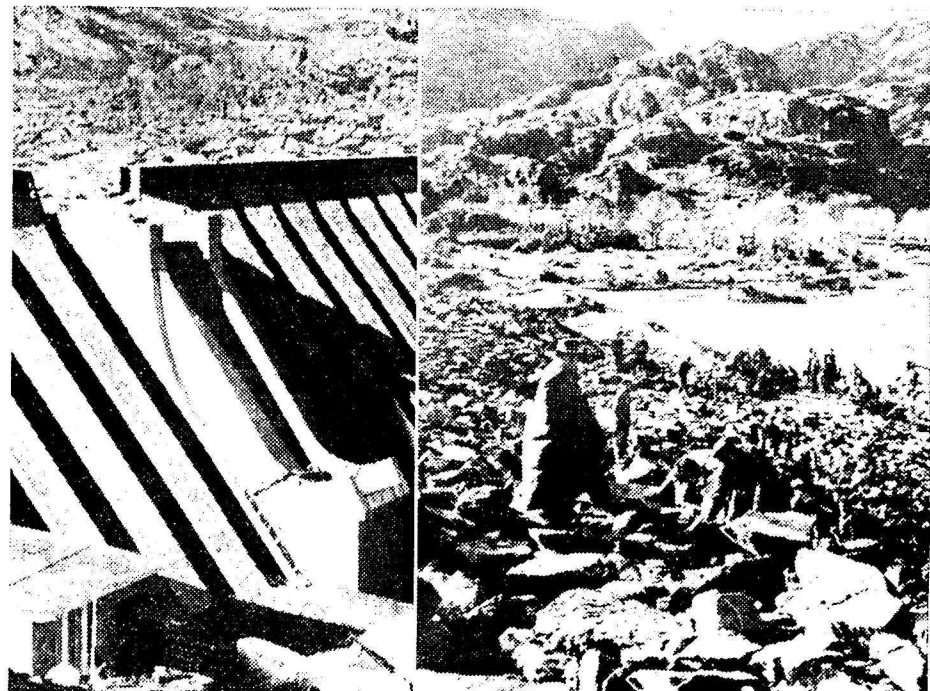
Un pays qui, comme le nôtre, a eu le privilège d'échapper à deux guerres, a contracté une dette vis-à-vis du reste de l'humanité. Il est vrai que pendant et après la guerre, nous avons aidé ceux qui souffraient par l'action de la Croix-Rouge et du Don Suisse. Ne pouvons-nous pas faire plus ?

Il y a quelques mois, nous lançons un appel dans la « Nouvelle Revue » pour que les surplus de notre produc-

Mercredi : Article de M. Francis Germanier, conseiller national.

tion laitière soient envoyés aux régions sous-développées. Le directeur de ce journal, M. Michel Jaccard, lança une campagne de presse. Qu'est-il arrivé ! A l'heure où la France nous donne l'exemple de la suppression des subventions des biens de consommation, politique dangereuse et improdutive, n'y a-t-il pas, par une action d'aide aux pays sous-développés, la possibilité d'aider à la fois nos agriculteurs et de faire face à nos responsabilités internationales ?

La catastrophe de Rivadelago Plus de 140 morts



A la suite de la rupture d'un barrage hydroélectrique, le village espagnol de Rivadelago a été rayé de la carte. Les eaux ont emporté toutes les maisons. Jusqu'ici, on a retiré plus de 140 cadavres des lamentables débris de Rivadelago. A gauche, le barrage de Moncabril avec la brèche fatale. A droite, ce qui reste du village.

Vous m'en direz tant !

Les derniers poètes de notre époque, abstraction faite, parbleu ! des abstraits, ce sont les statisticiens.

Ils partent de faits réels pour aboutir à la transposition féérique, et leurs conclusions n'ont plus qu'un lointain rapport avec la vie.

Ainsi, la lune et les étoiles, à travers la vision inspirée des lyriques.

J'aime beaucoup les statistiques, parce qu'elles prêtent à la rêverie et qu'en dépit de leur rigueur mathématique on peut les prendre en défaut.

Elles nous apprennent, par exemple, que la majorité des gens meurent dans leur lit, si j'en crois un humoriste de mes amis.

Et il ajoutait, en toute bonne logique :

On a donc plus de chances à regagner le champ d'honneur que sa chambre à coucher, compte tenu de l'admirable calcul des probabilités.

Je suis, concluait-il, noctambule par prudence.

Cela tombe, en effet, sous le sens que les gens qu'on trouve morts dans la rue ou dans les lieux où l'on s'amuse, au cours de la nuit, constituent une infime exception par rapport à ceux qui succombent dans leur couche.

Il s'agit là d'un fait irréfutable et facile à contrôler.

Vous me rétorquerez, bien sûr, qu'il y a plus de morts, aussi, parmi les malades que parmi ceux qui se portent bien et que les premiers s'aliènt tandis que les seconds vont se promener.

Et après ?

C'est une autre statistique étrangère à celle qui nous préoccupe, en ce moment, vous, mon ami l'humoriste et moi.

Or, si dans le cas donné nous recherchons la vérité, non pas à la lumière d'une statistique, mais de plusieurs que nous confrontons, il faut convenir que nous prenons rarement cette peine.

On ne cherche à élucider que ce qui nous semble absurde.

Pour le reste on se montre d'une confiance enfantine.

Voulez-vous des exemples ?

On a publié, dernièrement, un peu partout, que le canton de Vaud était de tous celui qui comptait le plus grand nombre de fonctionnaires.

Statistiquement, c'était exact. Seulement, dans le canton de Vaud, le corps enseignant et le corps pastoral figurent au nombre des fonctionnaires alors qu'on ne les compte pas ailleurs.

De même certaines tâches incombent, chez les Vaudois à l'Etat et à ses employés, tandis que dans d'autres régions de la Suisse elles relèvent des communes.

On a dit et répété aussi que nulle part le nombre des divorces n'était plus élevé qu'en Suisse, alors qu'en réalité, notre pays se situe dans la bonne — ou si vous préférez — la mauvaise moyenne.

Tout au bas de l'échelle, il y a deux pays catholiques :

L'Espagne et l'Italie.

La statistique enseigne avec précision que le divorce y est pratiquement inexistant.

Il reste à ajouter que la loi l'interdit !

Pour comparer valablement ces deux pays aux autres, il faudrait donc établir si le concubinage ne rétablit pas la balance des désaccords entre les couples légitimes.

La statistique ne nous apprend pas grand-chose...

Elle fournit des données et c'est le diable, en partant de là, de poser le vrai problème.

Le langage des chiffres paraît plus clair que celui des mots.

Soyez sûrs qu'il est souvent plus embrouillé.

A. M.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 CARROSSERIE SIERRE & SION

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A :

Chiasso—Zurich 3-1
Urania—Chaux-de-Fonds 0-0

Ligue Nationale B :

Vevey—Thoune 3-0

HOCKEY SUR GLACE

Championnat suisse

Ligue nationale A

Berne—Lausanne 10-4 (0-1, 4-1, 6-2);
Bâle—Davos 4-4 (1-0, 0-2, 3-2);
Ambri—Arosa 0-3 (0-0, 0-1, 0-2);
Young-Sprinters—Zurich 3-6 (1-3, 1-1, 1-2).

Ligue Nationale B

Chaux-de-Fonds—Servette 14-6 (6-0, 4-4, 4-2);
Gottéron—Viège 1-4 (0-0, 0-1, 0-3);
Montana—Martigny 3-5 (0-0, 2-2, 1-3).

Le match Sierre—Martigny aura lieu mercredi.

Première Ligue

Crans—Zermatt 6-4 (0-1, 3-1, 3-2);
Sion—Zermatt 9-2 (3-1, 2-1, 4-0);
Saas-Fee—Villars 8-8 (5-3, 2-3, 1-2);
Urania—Bienne 2-6 (1-1, 0-3, 1-2).

Classement :

1. Villars, 3 matches/4 points; 2. Sion 2/3; 3. Crans 1/2; 4. Zermatt 4/2; 5. Saas-Fee 2/1.

La semaine sera très chargée (à condition que le temps le permette) avec les matches : Saas-Fee—Sion et Villars—Crans, mercredi; Saas-Fee—Crans, jeudi; Crans—Sion, vendredi; Sion—Zermatt, samedi; Zermatt—Crans et Villars—Saas-Fee, dimanche.

La finale du tournoi scolaire séduois (match d'appui) a été gagnée par l'Ecole industrielle Zumstein, qui a battu le Colège par 3 à 1 (1-0, 1-1, 1-0); samedi prochain, le vainqueur sera opposé à l'équipe « Ambri-Piotta » vainqueur du tournoi organisé à Genève, où elle se rendra par la suite.

Crans - Zermatt 6-4

(0-1, 3-1, 3-2)

Disputée samedi soir devant 12 spectateurs (!) cette partie a été fortement gênée par d'incessantes chutes de neige et mal arbitrée par M. Fontaine, Martigny (très faible) alors que M. Giroud, Charrat, s'en tirait à son avantage. De plus, l'organisation de ce match a également laissé à désirer: tout d'abord, l'équipe de Zermatt n'a même pas été convoquée; ensuite, il n'y avait pas de juges de but et finalement deux lampes manquaient à l'éclairage de la patinoire.

Zermatt prit l'avantage par Schuler E., puis par Mac Neal; Crans réussit l'égalisation sur un tir de loin d'O. Barras, qui fut par ailleurs le grand artisan de l'heureuse victoire de son équipe; la tempête faisait justement rage à ce moment-là et le gardien Schuler ne vit que du feu et de la paille de fer.

Les pénalisations plurent, spécialement du côté zermattois (20 minutes au total, dont 8 contre Mac Neal, l'entraîneur); Carlsen, l'entraîneur de Crans, en totalisa 3.

Saas-Fee - Villars 8-8

(5-3, 2-3, 1-2)

Jouant toujours sans canadien, Saas Fee tint la dragée haute au prétendant au titre, Villars; après 10 minutes de jeu, les Valaisans menaient déjà par 4 à 0; ils furent par ailleurs toujours en avance, Villars réussissant l'égalisation à 3 reprises. Les buts furent marqués par Bumann J., Imseng E. (3), Supersaxo P., Supersaxo W. (2) et un auto-goal pour Saas Fee, et par Sumi A (3), Pelletier (2), Bardi (2) et Sumi E., pour Villars.

Ici également, M. Fontaine n'a pas du tout donné satisfaction; nous tenons donc ces indications de deux sources différentes en l'espace de 24 heures et nous nous étonnons beaucoup que la Ligue maintienne des arbitres pareils en activité, d'autant plus qu'ils n'ont jamais donné guère satisfaction.

Gottéron - Viège 1-4

(0-1, 1-1, 0-2)

Patinoire des Augustins. 3500 spectateurs. Arbitres MM. Bourquin (Sonceboz) et Stoller (Saint-Sulpice). M. Goël G. remplaçait M. Stoller pendant le premier tiers.

Gottéron : Egger; Panchaud, Maison-neuve; Monnin; Zedi, Beer, Clément; Weber, Gehri, Gauch; Keller.

Viège : A. Truffer; G. Schmid, Meyer; Studer; Salzmann, MacDonald, H. Truffer; E. Schmid; R. Truffer, T. Truffer.

Buts de MacDonald (18e) sur passe de H. Truffer. Beer (27e) sur passe de Panchaud. MacDonald (28e), effort personnel Toni Truffer (59e) sur passe de R. Truffer. Salzmann (59e), effort personnel.

Début partagé au premier tiers, qui tourne en power play pour les Fribourgeois au moment (3e minute) où Toni Truffer se voit expulser. Viège se reprend et peut égaliser le jeu par la suite. A la 11e minute, MacDonald écope deux minutes pour crosscheck. Amandus dans les buts peut alors se distinguer à plusieurs reprises. Viège prend l'avantage peu avant la fin du tiers par Mac Donald qui reprend sans hésitation une passe de H. Truffer.

Le second tiers se joue à une allure folle de la part des deux équipes. Gottéron égalise par Beer sur passe de Panchaud, alors que MacDonald, d'un tir

ras-terre, rétablit le résultat en faveur des visiteurs une minute plus tard.

C'est avec ce score serré que l'on commence le dernier tiers qui voit par la suite les Valaisans attaquer sans cesse les buts de Egger, qui sort son tout grand jeu et qui est magnifiquement aidé par la chance, si bien qu'on a, à deux minutes de la fin, toujours 2 à 1, et Gottéron, par Beer et Maisonneuve, tente l'impossible pour arracher l'égalisation. Mais Toni Truffer marque le but décisif sur passe de son frère Richard, et 20 secondes plus tard, Salzmann, bien lancé par MacDonald, établit le score final.

Gottéron possède une belle équipe. Ses meilleurs éléments sont Maisonneuve, qui serait plus efficace à l'attaque, Beer, le gardien Egger, Gauch et Clément. Viège a eu de la peine pour venir à bout de cette équipe travailleuse et tenace, qui vient d'éliminer, il y a une semaine, sur cette même patinoire des Augustins, le HC Chaux-de-Fonds, de la Coupe suisse. Mais cette victoire est méritée. Le meilleur joueur sur la glace fut sans doute Mac Donald, principal artisan de la victoire viégeoise. Mais aucun joueur n'a démerité et la défense fournit même une partie excellente.

Demain soir mardi, Viège sera au Hallenstadion de Zurich l'hôte du CP Zurich pour le quart de finale de la Coupe suisse. M.

Un beau travail d'équipe

Sion - Zermatt 9-2

(3-1, 2-1, 4-0)

Depuis fort longtemps, nous n'avons pas bénéficié d'un temps aussi radieux pour assister à un match de hockey sur glace; c'était bien le moment, car nous allions désespérer pour le championnat. Rien d'étonnant donc que près de 2500 spectateurs soient présents autour de la patinoire artificielle de Sion, dont la glace est en parfait état.

Sion : Zufferey; Blaser, Guay; Imboden; Vonlanthen, Michelloud, Dayer; Romailier, Germanini, Zermatten G.-A.; Ducrey, M. Zermatten.

Zermatt : H. Schuler; Schaller, Zurniven; Imboden; Mac Neal, A. Biner, E. Schuler; G. Biner, R. Biner, O. Kronig; Meichtry.

Arbitres: MM. König (Brigue) et Voüte (Montana).

Les quatre premières minutes de jeu se passent sans interruption, ni changement de joueurs; après que A. Biner eût manqué une splendide occasion, Dayer contre-attaque et ouvre magnifiquement la marque sur effort personnel. Tout le monde en profite pour respirer profondément et l'on repart avec les Séduois qui ont nettement le vent en poupe. En effet, à la 10e minute, Imboden (sur mêlée) et Romailier (le poteau ayant renvoyé un tir de M. Zermatten) marquent coup sur coup.

Mais Zermatt réagit surtout par son Canadien Mac Neal (extrêmement rapide) et Amédée Biner (toujours aussi efficace); Zufferey a l'occasion d'effectuer plusieurs arrêts de classe (même que le poteau est venu une fois à son secours) et finalement, il doit s'avouer vaincu sur un tir de A. Biner à la 17e minute.

Après avoir apprécié la production de la petite Schatz de Sierre, le public doit attendre la 6e minute du second tiers pour voir Romailier marquer le No 4 sur passe d'Imboden; pourtant, les Séduois auraient eu maintes situations à mieux exploiter, mais ils signalaient beaucoup trop.

Imboden (Zermatt) et Romailier écopent quasi simultanément de deux minutes sans que le score subisse de changement. Mais subitement Mac Neal surprend Zufferey de loin (11e) et Guay, bien servi par Germanini, s'en va battre H. Schuler (13e). Puis les Séduois nous font assister à une séance exceptionnelle de power-play sans parvenir à passer le mur formé par le gardien et le puissant Schaller.

A peine la charmante présentation de Mlle Machoud et de M. Delaloye est-elle terminée que les hostilités sportives reprennent par deux buts de Michelloud (sur renvoi, à la 1re) et de Guay (sur effort personnel, 2e).

Sur le score de 7 à 2, le match perd de l'intérêt et dégénère quelque peu, d'autant plus que les arbitres manquent d'autorité; Dayer, Mac Neal (2 fois) et Romailier, sont pénalisés pour deux mi-

minutes. Alors que les deux formations jouent à quatre, Germanini marque le huitième but sur passe de Guay (12e). Romailier complète la série (sur renvoi) deux minutes avant le coup de sifflet final d'un match, somme toute, plaisant à suivre dans son ensemble.

Le HC Sion a fourni une excellente prestation collective. L'entraîneur Guay faisant beaucoup plus jouer ses hommes, maintenant qu'il est l'objectif numéro 1 de toutes les défenses averties à son sujet.

Quant aux Zermattois, ils ont déçu par rapport à la saison dernière, Mac Neal et Amédée Biner ne pouvant pas tout faire à eux seuls. P. M.

Montana - Viège 0-2 arrêté

(0-0, 0-1, 0-1)

Cette partie se disputa entièrement sous une tempête de neige. Alors que Viège demanda au début de la partie déjà et encore après le premier tiers de jouer ce match à l'amicale, les arbitres MM. Andréoli (Sion) et Exhenry (Champéry) ainsi que Montana, furent d'avis que la glace était praticable pour un match de championnat, ce qui fut confirmé encore avant le dernier tiers. A la 5e minute de ce tiers, juste après le 2e but de Viège, on arrêta le match en prétendant que la glace n'était plus praticable. Le HC Viège a déposé, un projet à la suite de cette décision.

Sierre - Rarogne (renf.) 8-3

(1-0, 4-1, 3-2)

Match amical disputé samedi soir devant 300 spectateurs; Rarogne jouait avec P. Imboden et Bregy du HC Sierre, qui, lui, fit évoluer les jeunes Braune et Delessert ainsi que son gardien remplaçant Imboden.

Les buts furent l'œuvre de Bonvin (2), Benelli B. (2), Denny (3) et Delessert pour Sierre, et de P. Imboden, A. Troger et H. Troger pour Rarogne.

NATIONAUX

Quelque 50 délégués de l'Association suisse des gymnastes aux nationaux se sont réunis samedi et dimanche à Naters sous la présidence de M. Bossert, maire d'Emmenbrücke (cité de la «Viscose - Suisse», qui compte 17 000 habitants, dont le nombre croît chaque année d'un millier).

Le banquet officiel a été honoré de la présence de M. Schnyder, conseiller d'Etat, et de M. Michlig, président de la commune, alors que M. John Chevalier, Genève, représentait le comité central de la Société fédérale de gymnastique.

Montana - Martigny 3-5

(0-0 2-2 1-3)

Patinoire de Montana, glace en excellent état, temps très froid, 600 spectateurs environ.

Montana : Perren; Daski, Bestenheider I, Felli; Bestenheider II, Viscolo, Rey; Besançon, Gsponner, Vouardoux.

Martigny : Jacquérior; Bongard, Pillet H., Connors; Nater, Mudry, Constantin; Revaz, Pillet G., Rouiller.

Arbitres: MM. Exhenry, Champéry, et Schmidt, Lausanne, bons. Pénalités: Viscolo et Connors. Signalons également que Connors évolua tantôt en avant, tantôt en arrière, ceci surtout durant la première moitié du match, se contentant par la suite d'occuper sa place d'arrière, tout en essayant des descentes en solo quand l'occasion se présentait, telle celle qui devait amener le troisième but.

Ce match fut très disputé, les deux équipes en présence étant sensiblement d'égale force. Cependant, le premier tiers est nettement à l'avantage des Martignerains qui se lancent résolument à l'attaque, en essayant surtout les tirs de loin. Mais Perren ne se laisse pas surprendre et au repos, le score est toujours vierge.

Dès la reprise Martigny prend l'avantage sur une échappée de Revaz. C'est alors que Connors se fait pénaliser pour deux minutes. Les montagnards montrent nettement qu'ils sont décidés à en profiter pour égaliser, mais ils n'y parviendront cependant pas, et ce sera au contraire Mudry qui augmentera l'écart, à la suite d'une passe impeccable de Pillet G.

Mais la chance tourne vite, et, quelques instants plus tard, deux buts de Gsponner et de Viscolo ramènent les équipes à égalité et remettent tout en question.

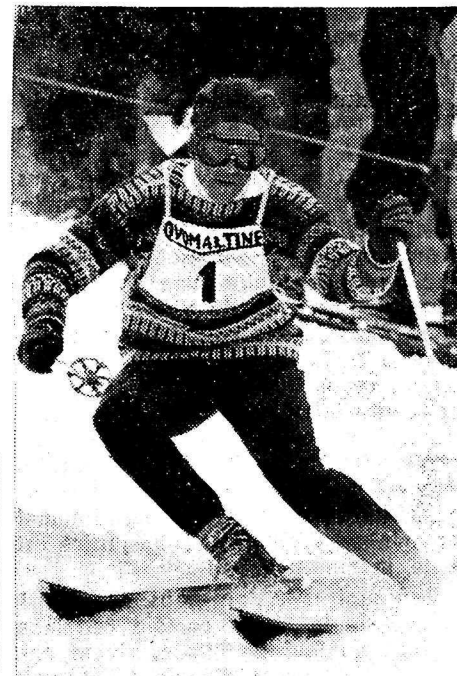
Le troisième tiers risque de débiter fort mal pour Martigny. Sur un tir de loin, Jacquérior relâche le puck, puis le rattrape sur la ligne de but. Le juge de but ayant agité son drapeau, une discussion animée s'engage. Finalement le but n'est pas accordé, mais il s'en fallait de peu. Après cet incident qui avait failli mal tourner, Connors, sentant qu'il était indispensable de redonner confiance à son équipe, effectue une splendide descente en solo, tourne derrière la caisse adverse et marque dans l'angle. Les Bas-Valaisans se ressaisissent et reprennent la direction des opérations. Ce sera ensuite au tour de Pillet G. de battre à nouveau Perren et d'inscrire le numéro 4 sur effort personnel.

Avec deux buts d'écart la cause semblait entendue. Il n'en est cependant rien, car un nouveau but de Viscolo redonnera à Montana l'espoir d'arracher le match nul. Aussi à la fin de la partie les montagnards sortent leur gardien et jouent à six avants, essayant ainsi d'obtenir ce but qui leur vaudrait un précieux point. Jacquérior est fortement mis à contribution et effectue des arrêts de toute beauté.

Mais la solution était risquée et Montana peut s'en rendre compte lorsque un tir de Pillet G., parti du camp martignerain, traversa toute la patinoire pour finir dans les buts vides, portant ainsi le score à 3-5.

Martigny a ainsi obtenu ses deux premiers points et les a mérités par un jeu légèrement supérieur, mais surtout mieux construit. Espérons qu'ils sauront continuer dans cette voie. Tous les joueurs ont fourni une excellente partie, et l'équipe est à féliciter en bloc pour cette première victoire. Jag

Les courses du Lauberhorn



L'Autrichien Ernest Oberaigner a gagné le combiné descente-slalom aux courses internationales du Lauberhorn à Wengen. Sur la photo, Oberaigner pendant le slalom.

Les courses nordiques du Brassus



Les courses nordiques du Brassus ont été gagnées par le Norvégien Gunder Gundersen. Notre photo montre Gundersen lors du concours de saut.

BILLARD

Un Séduois champion romand

Samedi et dimanche se sont déroulés dans la salle de la «Clarté» les éliminatoires comptant pour le championnat suisse individuel libre, catégorie IV; 5 Genevois, 3 Valaisans (Perraudin et Bortis, Sion, et E. Felley, Martigny), 1 Vaudois et 1 Neuchâtelois y prirent part, répartis en deux groupes de cinq.

Ce sont Perraudin, Sion, Weber, La Chaux-de-Fonds, Junod, Aaigle et Clavier, Genève, qui se classèrent les 4 premiers: les trois premiers nommés étant à égalité de points avec 2 victoires et une défaite, c'est leur meilleure moyenne qui valut à Perraudin et à Weber de disputer un match d'appui, brillamment remporté par Perraudin avec 200 points contre 181, et qui lui vaut le titre de champion romand et l'honneur de participer samedi et dimanche prochains à Aigle (en compagnie de Weber) à la finale suisse réunissant les deux meilleurs de trois régions: Suisse orientale, Centrale et Romande.

SKI

A la recherche de champions

Alors que les 16e Courses valaisannes de relais battaient son plein à Orsières, l'ultime camp d'entraînement pour nos 16 coureurs des équipes valaisannes A et B débutait à Verbier.

On avait tout d'abord songé à faire disputer vendredi dernier, jour de clôture, un slalom spécial en deux manches destiné à la fameuse attribution de points dont nous avons parlé à la fin de l'an dernier. Mais la douche froide reçue par nos coureurs envoyés aux courses de sélection pour équipe nationale à Davos, a incité les dirigeants de l'AVCS à consacrer ces quatre jours de cours à l'instruction technique uniquement.

Le chef technique et le chef des compétitions, respectivement MM. Elic Bovier et Charly Veuthey, ont pris la décision de faire courir ces deux manches de slalom spécial à nos 16 coureurs à Loèche-les-Bains en apparté, alors que se déroulera le concours de saut des Championnats valaisans de ski.

Nous l'avons dit et redit: nous devons fabriquer des champions. Pour arriver à ce

(Suite en page 3)

Suite de la deuxième page

résultat, ne faut-il pas travailler le ski dès l'enfance ?

Pour cette raison, nous croyons qu'il est bon d'orienter le public sur l'organisation de jeunesse de l'Association valaisanne des clubs de ski, organisation dirigée avec beaucoup de compétence et de dévouement par M. Antoine Roduit et qui groupe des enfants âgés de 10 à 15 ans, filles et garçons.

Les membres de l'OJ jouissent au sein des clubs de ski des mêmes avantages que les seniors (réductions sur les chemins de fer, téléphériques, télésièges, etc.), mais ne paient en principe pas de cotisations.

Ils sont d'autre part formés au sein des clubs par des personnes compétentes et les cours sont subventionnés d'une manière intéressante par l'AVCS.

Les OJ disputent aussi leur championnat valaisan de ski qui, chaque année, nous apporte l'une ou l'autre révélation, des éliminatoires régionales servant à la sélection pour la confrontation cantonale. Ces éliminatoires auront lieu le 1er mars 1959 : à Salvan pour le Bas-Valais, à Montana pour le Valais central, à Unterbach pour le Haut-Valais, alors que les troisièmes Championnats valaisans pour les OJ se dérouleront le 19 mars 1959 à Verbier.

Nous ne pouvons qu'encourager les parents à inscrire leurs enfants âgés de 10 à 15 ans auprès des clubs de ski. Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Antoine Roduit, case 298, Sion, pour le Bas-Valais, et à M. Freddy Grichting à Loèche-les-Bains pour le Haut-Valais.

TOURISME

La première sortie officielle de l'AVCS au Bec-de-Nendaz, organisée par le SC Riddes, aura lieu le 25 janvier. Les participants s'inscriront auprès des responsables de leurs clubs qui en transmettront la liste au chef du tourisme de l'AVCS (tél. 026/61384). Les juniors pourront participer gratuitement à cette course. Dernier délai d'inscription : 19 janvier 1959.

UN SKI-CLUB ACTIF

Le jeune ski-club « La Brentaz » de Vercorin, a élaboré son programme pour l'hiver 1959 et le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est chargé et qu'il nous révèle à quel point les dirigeants de ce club sont actifs et désireux de développer le ski dans cette belle station de Vercorin. Jugeons-en plutôt !

Le 11 janvier, tous les membres sont conviés à un cours de ski donné par les moniteurs du club à Vercorin. Puis le 18 janvier, innovation, la première Coupe de la Brentaz, concours régional ouvert à tous les coureurs, sera décernée au vainqueur du combiné descente et slalom.

Février nous apportera, les 14 et 15, le traditionnel Trophée de la Brentaz, celui de cette année en sera la 4e édition. Chacun se souvient du succès obtenu par ce concours les années précédentes. Preuve en est la confiance accordée par l'association valaisanne des clubs de ski, qui a rendu le 4e Trophée de la Brentaz obligatoire aux coureurs désirant obtenir leur sélection en équipe valaisanne A ou B. La participation sera donc de choix et aujourd'hui au nombre des participants certains, figurent déjà René Rey, triple vainqueur du Trophée, André Bonvin, les Furrer, Pitteloud, Torrent et autres Devanthéry. Ces as auxquels viendront certainement s'en ajouter d'autres seront entourés des meilleurs coureurs régionaux et locaux, avec en tête les jeunes frères Siggen de Vercorin, espoirs certains. De plus amples détails seront donnés en temps utile, mais on peut d'ores et déjà penser que le 4e Trophée de la Brentaz va vers une belle réussite.

Puis les 28 février et 1er mars seront réservés au concours interne du club, disputé dans les trois disciplines, fond, descente, slalom.

Ajoutons que durant la saison et à des dates qui restent à fixer auront lieu les concours OJ et celui des écoliers de la commune.

Mentionnons enfin que sous la conduite des moniteurs René Albasini et André Siggen, une équipe juniors de 5 coureurs s'entraîne activement et participera aux différents concours régionaux.

Souhaitons plein succès à ce jeune ski-club pour la réalisation de ce programme. Nul doute que de nombreuses récompenses viendront l'encourager à persévérer et s'ajouter à celles qui aujourd'hui ornent le pavillon des souvenirs heureux.

Chronique de Martigny

Soirée du Martigny-Sports

Chacun sait que cette saison ramène chaque année avec elle les soirées de nos sociétés locales. Samedi soir, c'était le Martigny-Sports qui avait invité tous ses amis, et ils sont nombreux, à aller passer quelques belles heures au Casino Etoile. Si cette société n'a, jusqu'ici, pas accumulé les victoires, cette soirée, elle, fut une pleine réussite.

Le comité avait fait appel pour la circonstance à la «Troupe du Château» déjà bien connue dans la région. Le spectacle présenté, «La Maison du Printemps» de Fernand Millaud, obtint un franc succès et déclencha les rires de toute la salle. Tous les interprètes sont à féliciter chaleureusement.

Le président du Martigny-Sport, M. Guy Moret, tint à saluer les autorités, les membres d'honneur, supporters, les abonnés et invités, et à les remercier pour le précieux encouragement que, par leur présence, ils apportent à la société. Puis, en quelques mots, il évoqua brièvement la situation des différentes équipes, se montrant tout particulièrement satisfait de l'essor pris par le mouvement des minimes qui compte 25 jeunes membres. M. Moret tint également à remercier publiquement le gardien Contat pour son dévouement vis-à-vis du club.

Après la représentation théâtrale, tandis que se déroulait la traditionnelle et sympathique réception au foyer la salle fut livrée aux danseurs, entraînés par le quintette Michel Sauthier. Malheureusement, les fêtes de fin d'année ne sont pas loin, et le bal ne connut pas son affluence habituelle.

* * *

Signalons également en passant que la «Troupe du Château» donnera une nouvelle représentation de sa pièce dimanche prochain à Charrat, au profit de la Croix-Rouge. Nous ne pouvons que vous encourager vivement à y aller. Jag

Patinoire de Martigny

Programme du 12 au 18 janvier 1959

Lundi 12
Patinoire réservée aux écoles de 9 00 à 12 00
Patinage de 13 30 à 16 30
(une partie réservée aux écoles)
Entraînement Ie de 19 00 à 20 30
Patinage de 20 30 à 22 00

Mardi 13
Patinoire réservée aux écoles de 9 00 à 12 00
Patinage de 13 30 à 16 30
(une partie réservée aux écoles)
Entraînement IIe et IIIe de 19 00 à 20 30
Patinage de 20 30 à 22 00

Mercredi 14
Patinoire réservée aux écoles de 9 00 à 12 00
Patinage de 13 30 à 16 30
(une partie réservée aux écoles) de 19 30 à 22 00

Jeudi 15
Patinoire réservée aux écoles de 9 00 à 12 00
Patinage de 13 30 à 16 30
Match Martigny II - Champéry à 20 30

Vendredi 16
Patinoire réservée aux écoles de 9 00 à 12 00
Patinage de 13 30 à 16 30
(une partie réservée aux écoles) de 20 00 à 22 00

Samedi 17
Patinoire réservée aux écoles de 9 00 à 12 00
Patinage de 13 30 à 16 30 de 20 00 à 22 00

Dimanche 18
Patinage de 13 30 à 16 00
Match à 20 30
Martigny I renforcé par MacDonald et Guay - Equipe nationale d'Ecosse

Harmonie

Cette semaine, trois répétitions générales, soit ce soir lundi, mercredi et vendredi.

Tireurs, saviez-vous

que la carabine à répétition a été inventée en 1791 ?

Voilà quelque chose qui intéressera les tireurs et tous ceux qui aiment ce noble sport. En lisant les procès-verbaux des Jacobins, j'y trouve le 11 avril 1792 l'ordre du jour suivant :

SEANCE DU 11 AVRIL 1792

Première intervention : sur une invention de guerre.

Un membre de la Société signale l'invention d'un procédé qui permet de tirer 25 coups de canons à la minute. Il demande que des commissaires soient nommés pour l'examiner. Desfieux (guillotiné en même temps qu'Ebert en mars 1794) propose que l'expérience soit faite aux frais de la Société, grâce à une collecte. Bourdon insiste pour que la proposition de Desfieux soit mise aux voix. Robespierre s'y oppose ; son intervention soulève des murmures. La Société passe finalement à l'ordre du jour. Journal débats et corresp., Sté des Amis de la Constitution, séance au club des Jacobins, No 176 p. 2

Le citoyen Robespierre s'oppose à cette proposition qu'il trouve contraire aux principes d'humanité. Cette assertion excite quelques murmures auxquels Robespierre répond en menaçant d'en démasquer les auteurs.

Les murmures redoublent. Robespierre les attribue à des partisans de l'ex-général Lafayette dont il s'engage à dévoiler la conduite pendant le cours de la révolution ; puis, passant à l'objet de la proposition actuelle ; je ne puis vous dissimuler, dit-il que vers la fin de la session de l'assemblée constituante, la même proposition me fut faite, on répéta l'expérience dans le jardin de la maison que j'habitais, le secret consistait en une carabine qui tirait neuf coups sans recharger l'arme. L'inventeur de cette découverte m'ayant consulté, je lui conseillai de n'en faire aucun usage, et il a gardé le plus profond silence. Je lui ai dit ce que je répéterai ici, qu'une telle découverte, mise entre les mains d'un peuple libre, peut à la vérité donner à ce peuple un avantage momentané sur les despotes, mais que passant bientôt entre les mains des despotes eux-mêmes, elle devient dans leurs mains un instrument de plus pour asservir le peuple.

L'ordre du jour est invoqué de toutes parts. On adopte la motion Robespierre.

Malheureusement l'Incorruptible n'a pas prononcé le nom de cet inventeur. C'est dommage car nous aurions pu savoir qui était le premier inventeur de la carabine à répétition. J. M.

CONFÉDÉRATION

L'héritage musical et littéraire de Félix Weingartner

Un arrangement a été conclu entre Mme Carmen Weingartner-Studer et le directeur de la Bibliothèque de l'Université de Bâle, aux termes duquel l'héritage musical et littéraire de Félix Weingartner, en particulier des manuscrits, ainsi que diverses lettres, tableaux et autres objets souvenir, tels que des flûtes de Beethoven, seront déposés en permanence à la Bibliothèque de l'Université de Bâle.

En italien, s. v. p. !

Le Tribunal cantonal des Grisons a récemment rendu une sentence qui met en lumière les problèmes soulevés par la présence de trois groupes linguistiques à l'intérieur d'un seul et même canton. Un contribuable habitant la partie italienne des Grisons avait refusé d'obtempérer à un commandement de payer émanant de l'administration cantonale des impôts et rédigé en langue allemande. La sentence rendue par le Tribunal cantonal précise que le citoyen grison de langue italienne a le droit d'exiger de l'administration et l'autorité judiciaire de son canton qu'elles traitent avec lui dans sa langue maternelle. Si l'intéressé refuse de prendre connaissance d'un écrit rédigé dans une autre langue que la sienne, il est néanmoins tenu d'en réclamer de suite une traduction officielle.

Cette sentence, dont la force est limitée au territoire grison, a été enregistrée avec satisfaction au Tessin, à l'heure où la défense de la langue italienne sur le plan fédéral est requise avec vigueur. On pense également aux Fribourgeois alémaniques qui souvent reçoivent des jugements du Tribunal cantonal rédigés en français.

TAXATION DE CERTAINS VÉHICULES

Le Département militaire fédéral et le Département fédéral des postes et des chemins de fer communiquent :

Dans son rapport à l'Assemblée fédérale relatif à l'initiative populaire pour l'amélioration du réseau routier du 22 octobre 1957 (FF 1957, II, 826), le Conseil fédéral a fait connaître son intention de soumettre le plus tôt possible aux Chambres un message spécial ainsi que le projet d'un complément à la Constitution qui permettrait à la Confédération d'uniformiser les taux d'imposition afférents à des catégories déterminées de véhicules utilitaires. Le projet de nouvel article 37 ter de la Constitution a été élaboré depuis lors ; il a la teneur suivante :

« La Confédération peut fixer les taxes sur les véhicules utilitaires lourds (véhicules à moteur et remorques) ainsi que sur les véhicules à moteur plus légers particulièrement adaptés aux besoins de l'armée.

Les cantons perçoivent ces taxes et en conservent le produit intégral. »

L'article 37 ter actuel (article sur la navigation aérienne) deviendrait, selon ce projet, l'article 37 quater.

Le Conseil fédéral a autorisé les deux départements les plus intéressés à ce projet d'un complément à la Constitution (département militaire et département des postes et des chemins de fer) à le soumettre aux gouvernements cantonaux et aux associations intéressées pour préavis, accompagné d'un rapport explicatif. La procédure de consultation sera close le 25 mars 1959.

Après les mesures monétaires de certains pays européens

Communiqué de presse du Conseil fédéral

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a examiné la situation créée par le passage à la convertibilité en dollars des monnaies de plusieurs pays européens, ce qui a entraîné la fin de l'Union européenne de paiements et son remplacement par l'Accord monétaire européen.

Le Conseil fédéral prend acte avec satisfaction de cette évolution qui représente une nouvelle étape vers la libération du trafic international des paiements. Il espère que la solidarité qui s'est manifestée entre les Etats européens dans le domaine monétaire trouvera sa consécration dans un régime commercial non discriminatoire.

Un examen approfondi des mesures prises par l'étranger a montré que l'obligation de versement et le contrôle des paiements ne seront dorénavant plus justifiés pour les affaires conclues avec les pays suivants : Territoires de la zone sterling, France, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne (à l'exception des versements sur l'« Abwicklungskonto Deutschland »), Danemark, Norvège et Suède. De ce fait, les émoluments qui étaient perçus jusqu'ici dans le trafic avec ces Etats sont supprimés.

L'Office de compensation a donné provisoirement les instructions nécessaires aux banques agréées ; les arrêtés sur le service réglementé des paiements seront adaptés aux nouvelles conditions au début de 1959.

Il a retrouvé son bon sourire avec



Le fendant qui fait risette A. BIOLLAZ & Cie Chamoson

VENDEUSE

Branche papeterie - librairie, recherche place. Libre de suite. Ecrire s/ch. P 1206 S à Publicitas, Sion.

APPRENTISSAGE

Un petit garçon, très attentif, observe sans rien en perdre tous les gestes de M. le curé en train de réparer la clôture de son jardin.

— Alors, mon petit, demande le prêtre tu veux apprendre à planter des clous ?

— Oh non ! Monsieur le curé, ça je sais ! Mais je voudrais bien entendre ce que dit un curé lorsqu'il se tape sur les doigts !

UN GESTE

L'employé est venu trouver son patron : — Je ne peux plus y arriver, gémit-il, pensez, Monsieur le directeur, je gagne 600 francs par mois et j'en dépense 200 pour mon logement.

— C'est bien, mon ami, fait le directeur, nous allons faire quelque chose pour vous !

— Ah ! merci ! — Vous me remerciez : après : quand nous vous aurons trouvé un appartement moins cher...

Ceci vous instruira... et vous divertira



Les membres de l'expédition mixte sous-marine et biologique viennent de rentrer à Moscou. Des collaborateurs de l'Université de Moscou ont pris part à ces recherches faites au bord de la mer Noire en Crimée. Voici ce qu'ils ont déclaré :

L'expédition était dotée d'un appareillage sous-marin moderne, et en particulier de dispositifs spéciaux de prises de vues sous-marines et autres. Les savants examinaient la vie des animaux directement au fond de la mer.

L'un des problèmes qu'ils ont à résoudre est l'utilisation des « voix » des poissons à des fins pratiques. Comme on le sait, les habitants des mers émettent des bruits imperceptibles à l'oreille humaine, les ultra-sons.

A l'aide de microphones spécialement adaptés, ces « voix » sont enregistrées sur pellicules afin que des vibreurs spéciaux puissent ensuite reproduire des signaux analogues dans l'eau.

Des observations sous-marines ont montré que les poissons se rassemblent en percevant ces sons. On est ainsi arrivé à pouvoir grouper artificiellement des bancs d'espèces déterminées, car chacune a une « voix » qui lui est propre. Cette réalisation aura une grande importance pour la pêche.

Les savants ont fait d'intéressants essais pour utiliser les aptitudes « artistiques » des poissons, si on peut s'exprimer ainsi, dans l'intérêt de l'homme.

On a fait l'essai suivant : à l'entrée d'un filet de pêcheur on accroche des poissons en caoutchouc en les faisant constamment tourner en rond. Leurs frères vivants se trouvant aux alentours se mettaient à les imiter et entraient dans le piège.

L'été prochain l'expédition poursuivra ses travaux.

INFORMATIONS FISCALES

Les limites de la charge fiscale

Chaque fois que l'Etat se voit obligé de « serrer la vis du pressoir fiscal » ou d'instituer un nouvel impôt, des voix s'élèvent pour rappeler qu'une augmentation de la charge fiscale déjà lourde risque de troubler profondément la vie économique. Depuis toujours, l'idée est fortement ancrée que la charge fiscale ne peut dépasser certaines limites. Plusieurs économistes du siècle dernier ont même cru pouvoir indiquer ces limites. Leroy-Beaulieu, par exemple, en 1876, considérait comme modérée une charge fiscale allant de 5 à 6 pour cent du revenu national, comme encore supportable une charge de 10 à 12 pour cent, comme exagérée celle qui excéderait 15 à 16 pour cent. En dépassant cette limite, on causerait de grands dommages à la société humaine, on provoquerait l'évasion des capitaux, on obligerait le citoyen à s'expatrier. Et finalement, il serait impossible de recouvrer les impôts.

Depuis lors, l'Etat a vu ses besoins s'accroître incessamment et d'une manière démesurée, si bien que les limites de la charge fiscale indiquées ci-dessus ont été dépassées. Les économistes, ne voyant cependant pas se produire les conséquences désastreuses qu'ils avaient prophétisées, ont dû réexaminer la théorie de la limite absolue de la charge fiscale.

A l'aide de l'expérience et en approfondissant le problème, on est arrivé à reconnaître qu'un autre élément exerce une influence prépondérante sur la charge fiscale, savoir le profit que le contribuable retire de l'activité de l'Etat ; en effet, la charge fiscale imposée au contribuable a des effets d'autant plus atténués qu'il profite davantage des institutions publiques. Lorsque les dépenses de l'Etat procurent au contribuable un profit dont le montant équivaut ou dépasse les contributions qui lui sont demandées ou lorsque les pouvoirs publics se chargent de prestations que le citoyen devrait sinon se procurer lui-même avec ses propres moyens, il s'ensuit que la valeur de la fortune privée augmente et le coût de la vie diminue. En majorant les impôts, il faut cependant veiller à ce que le contribuable conserve les ressources nécessaires, pour couvrir ses besoins privés auxquels il doit lui subvenir. En tout cas, selon le mot d'un économiste contemporain ces considérations sur les limites réelles de la charge fiscale ne donnent pas à l'Etat le droit d'agir avec insouciance en matière de finances.

Abonnez-vous au Confédéré

Profondément touchée des marques de sympathie témoignées lors du deuil qui l'a frappée, la famille de

Madame Aline DARBELLAY-EXQUIS

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin.

Connaissez-vous les origines de la vigne ?

Il intéressera vivement nos lecteurs vigneron de lire l'article ci-dessous que le Dr Girard, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, a écrit pour le journal « La Journée viticole » organe spécialisé de la vigne et du vin, répandu dans toute la France.

Le Dr Girard est d'autant plus compétent pour parler de ce problème de l'origine de la vigne qu'il est de Bordeaux, capitale d'une région viticole mondiale connue. Voici donc comment il explique l'origine de la culture de la vigne, ce végétal dont on attribue la première plantation à Noé, sauvé du déluge.

L'histoire de la culture de la vigne se perd dans l'incertitude des temps les plus reculés. Si l'art de la vinification remonte à l'époque néolithique comme paraissent en témoigner certains vestiges de vignes paléontologiques trouvées dans les cités lacustres de l'Europe à l'âge de la pierre polie il est certain que la viticulture figurait déjà dans les préoccupations des premiers hommes.

La plus ancienne des traditions est celle de la Genèse qui montre Noé plantant la vigne sur les pentes du Mont Ararat, en Arménie, dans les lieux mêmes où est venue s'arrêter l'arche après le déluge.

Le grand voyageur Jules Leclerc, dans son « Voyage au Mont Ararat » nous renseigne ainsi sur les productions fruitières de cette région : « Là s'accumulent les fruits merveilleux de la huerta d'Erivan, les gros melons dorés et succulents, les pêches de Perse, qui passent pour les meilleures du monde, les pommes originaires du Paradis terrestre qui n'est pas loin, et surtout les raisins si savoureux, si riches de ton, qui sont ici dans leur véritable patrie, puisque le Patriarche Noé planta à Erivan le premier cep de vigne ». En réalité, ce serait plutôt dans un petit village situé à 800 mètres d'altitude, sur le flanc nord-ouest du Mont Ararat, et qui s'appelle Arguri, nom qui veut dire « plantation de la vigne » que le patriarche aurait fait ses premiers essais de culture de la vigne, d'ailleurs couronnés de succès, pour le plus grand bien de l'Humanité naissante.

Le village d'Arguri était considéré comme le plus ancien du monde, situé dans des terrains volcaniques, sur des terres riches. Il connut une prospérité agricole remarquable et fut un lieu de calme et de paix sur lequel s'étendit la douceur d'une vie heureuse.

Hélas ! il eut une fin tragique. Le 2 juillet 1840, une demi-heure avant le coucher du soleil, par un calme et un ciel serein, un formidable bruit souterrain sema l'épouvante parmi les habitants, le volcan Ararat cracha sa dernière éruption, anéantissant le beau vil-

lage d'Arguri et le couvent Saint-Jacob tout proche : « Quand les vapeurs eurent disparu, quand la pluie de pierres eut cessé, l'obscurité de la nuit plana sur des ruines effroyables ».

De ce jardin si riche et de sa végétation luxuriante il ne resta rien, mais les vignes de Noé avaient heureusement depuis longtemps émigré.

L'idée de cultiver la vigne et d'en exprimer le fruit fut inspirée à Noé dans des circonstances curieuses. Notre ancêtre était un homme d'une forte sagacité et d'un riche bon sens qu'il a heureusement légué à quelques-uns de ses descendants. Il avait remarqué, en gardant ses bestiaux dans les pâturages des montagnes de Cilicie, à Coricum, qu'un bouc qui avait mangé des fruits d'une plante sauvage fut pris d'ébriété et se mit à attaquer les autres animaux à coups de cornes. Les propriétés enivrantes du jus de la vigne furent ainsi révélées à Noé qui devait ensuite faire sur lui-même une expérience concluante.

Premier viticulteur à l'origine du monde, Noé voulut que ses plantations fussent entourées des soins les plus délicats. C'est ainsi qu'il arrosa ses vignes avec du sang de lion pour « reconforter son esprit » et avec du sang d'agneau pour lui faire « dépouiller sa nature sauvage ». Le raisin fut excellent et les premières vendanges dominèrent un vin en tout point remarquable.

Voilà comment le Père de l'Humanité nous a légué une plante et un produit merveilleux, capable de capter et de concentrer les éléments les plus fertiles du sol et la force mystérieuse de la lumière pour répandre les bienfaits de leur synthèse dans le monde entier.

C'est donc l'Arménie, berceau de la race sémitique, qui serait la patrie de la vigne cultivée. On s'est demandé si les anciens Aryas connaissaient la vigne et le vin avant les Sémites, les deux races en effet, se sont trouvées mélangées de bonne heure dans ces contrées.

La culture de la vigne et l'art de faire le vin ont été attribués par les peuples anciens à des divinités ou à des personnages fabuleux liés à l'origine de leur histoire.

Les Egyptiens attribuaient la première culture de la vigne à Osiris, élevé à Nysa dans l'Arabie heureuse. Pour les Grecs c'est Dionysos qui serait d'ailleurs le même personnage mythique qu'Osiris, qui aurait apporté la culture de la vigne de l'Arabie. Sur Bacchus reposait toute la gloire de la divine boisson, son invocation était un signe d'allégresse qui s'est transmis jusqu'à nous et nous savons en faire un heureux usage.

Les pratiques vinicoles étaient certainement bien connues chez les anciens Grecs car on retrouve des peintures dans les hypogées de Thèbes représentant des

plantations de vignes et les diverses opérations de foulage du raisin, mise en urne et conservation du vin.

Les trois nécessités de la vie étaient, pour Homère : le pain, le vin et le vêtement, et il déclare que la force et la résistance de l'homme résident dans le pain et le vin. Les dieux se distinguent ainsi des mortels en ce qu'ils n'ont pas besoin de ces éléments pour assurer leur existence.

Un champ de vigne était le plus magnifique des emblèmes susceptibles d'orner le bouclier des guerriers.

Une curieuse légende grecque reconstruit l'Etoile du sud, au nord-ouest du golfe de Corinthe, comme la patrie natale de la vigne. Là, une chienne appartenant à Aristée, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène, mit bas une souche de vigne qui, plantée en terre fertile, donna un cep vigoureux et des raisins exquis.

Si nous ne pouvons prétendre résoudre le problème des origines de la vigne avec les données scientifiques dont nous disposons, du moins il nous est possible de l'éclaircir en comparant la distribution géographique de la vigne dans les temps préhistoriques et dans les temps actuels.

L'idée première d'une patrie unique et de l'extension de la plante vers l'ouest a d'abord été retenue. Et c'est ainsi que la vigne serait apparue au sud de la mer Caspienne, entre le Caucase, le Mont Ararat et le Taurus. De là, elle se serait propagée vers l'Asie mineure, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France et l'Allemagne. Mais les découvertes paléontologiques retraçant l'histoire des vignes quarantaines montrent que le domaine de la vigne était beaucoup plus vaste.

Le botaniste de Candolle admet que la vigne a eu des habitats successifs plus ou moins étendus et on distinguait déjà dans la haute antiquité les vignes sauvages et les vignes cultivées dans une même région et leurs vins étaient différemment appréciés.

C'est un fait qu'on trouve les plus beaux plans des vignes sauvages dans les régions caucasiennes et en Arménie. Ce sont des lianes exubérantes et puissantes qui, dans les forêts, s'accrochent aux grands arbres et s'élèvent jusqu'à leurs sommets pour y trouver la lumière.

La présence des vignes sauvages dans les différentes localités très éloignées nécessite un essai d'explication de la dispersion de ces plantes. Les migrations des races de l'Est vers l'Ouest ne l'expliquent pas, car un peuple en marche n'emporte pas des plantes dans ses bagages. Les oiseaux, par contre très friands des raisins ont pu, déjà avant l'apparition de l'homme, transporter des graines de raisins dans les différentes régions où la vigne peut mûrir.

Le « dimanche des filles » au Seetal



Les villages de Meisterschwanden et Fahrwagen commémorent chaque année la participation des femmes à la seconde guerre de Villmergen. Un cortège de filles habillées en uniformes historiques rappelle ces événements. Notre photo montre un groupe de filles en uniformes tirant un canon historique.

Il y a quarante ans l'aviation commerciale suisse déployait ses ailes pour la première fois

Il y aura, le 8 janvier 1959, quarante ans que naissait, avec le premier vol d'un biplan militaire Haefeli DH 3, de Zurich à Berne, l'aviation commerciale suisse.

Début bien modestes puisqu'il ne s'agissait, en fait, que d'un vol postal réservé au courrier militaire échangé entre la Direction de l'aérodrome de Dubendorf, près de Zurich, où était stationnée notre aviation militaire, et l'Etat-major de l'armée à Berne. La première guerre mondiale avait pris fin depuis deux mois. Quelques jours auparavant, le monde avait à nouveau pu fêter Noël et Nouvel-An dans la paix retrouvée. Mais les armées étaient encore partiellement sur pied. Des millions d'hommes, qui avaient combattu sur tous les fronts, s'apprêtaient à réintégrer la vie civile. Partout des avions qui avaient servi à tuer étaient immobilisés. Leurs pilotes rongeaient leur frein, se demandant comment ils pourraient continuer à vivre cette vie passionnante de l'aviation. En France, un groupe d'hommes décida, au début de décembre 1918, d'établir une liaison aérienne commerciale entre Paris et Londres, persuadés que l'aviation pouvait aussi être utile en temps de paix que de guerre.

Cette initiative encouragea le major Isler alors commandant de l'aviation militaire suisse et qui fut le premier directeur de l'Office fédéral de l'air en 1920, à demander à l'Etat-major de l'armée l'autorisation d'utiliser des avions et des pilotes militaires pour établir une liaison aérienne entre Berne et Dubendorf. Cette autorisation fut accordée. C'est ainsi que la presse suisse put annoncer que « la Direction de Dubendorf est autorisée à exploiter commercialement son matériel : elle pourra, suivant un règlement à établir, faire exécuter les transports de passagers par des pilotes militaires sur des avions militaires. Les pilotes disposés à effectuer ces vols devront s'inscrire à titre volontaire : ils toucheront une indemnité spéciale. »

Le but essentiel était d'occuper les pilotes à une tâche intéressante et à maintenir leur entraînement. A l'origine, il s'agissait d'exécuter un vol quotidien, dans les deux sens, entre Berne et Zurich.

Le premier vol eut lieu le 8 janvier 1919. En 1 heure et 3 minutes, l'avion relia Dubendorf à Oberlindach, près de Berne. Le vol de retour fut effectué en 50 minutes.

Dès lors, le service fut assuré avec une régularité étonnante pour l'époque. Le 1er février, ce service fut prolongé jusqu'à Lausanne, puis, à fin avril, le courrier postal civil et des passagers furent admis au transport.

Les avions utilisés étaient des biplans DH 3 du constructeur suisse A. Haefeli, qui vit encore à Thonon où il a un bureau d'ingénieur. L'unique passager devait s'installer plus ou moins confortablement dans l'emplacement réservé, normalement, à l'observateur. Exposé aux intempéries, au vent et au soleil brûlant, il devait s'équiper d'une combinaison de cuir, d'un casque et de grosses lunettes, tout comme le pilote. De plus, avant le départ, il devait signer une déclaration aux termes de laquelle il renonçait, en cas d'accident, à réclamer des dommages-intérêts. Et le voyage Zurich-Lausanne et retour coûtait la bagatelle de... Fr. 300.—

Dès le 1er septembre, dans une dernière tentative pour augmenter le nombre des passagers et des envois postaux, le major Isler décida de prolonger la ligne jusqu'à Genève. Mais ses efforts furent inutiles. Les

mécaniques étaient précieuses, les défaillances fréquentes, et, souvent, le vol s'interrompait en un atterrissage forcé parmi les troupeaux paissant ou les sillons des charrettes. On réparait et repartait, ou, tout au moins, on tentait de repartir. Quand c'était impossible, on se rendait à la gare la plus proche pour poursuivre le voyage par train tandis que des mécaniciens venaient démonter l'avion pour l'emmener, sans gloire, sur un char ou sur un camion. Il ne faut pas trop s'étonner, dans ces conditions, que le premier service aéro-postal suisse n'ait pas été un succès financier. Aussi, dès la fin du mois d'octobre 1919, fut-il définitivement interrompu. Durant les six mois d'exploitations, 246 passagers et 23 530 envois postaux furent transportés par la voie des airs.

Quarante ans plus tard, Swissair, héritière de ces pionniers, est classée au huitième rang des 87 compagnies aériennes mondiales. Son réseau s'étend, non seulement à toute l'Europe, mais encore à l'Amérique du Nord et du Sud, au Proche-Orient et à l'Extrême-Orient, et la longueur totale de ses lignes est de 121 000 kilomètres. La graine semée en 1919 a porté de beaux fruits.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Mardi 13 janvier

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Gai réveil — 11 00 Orchestre — 11 15 Dagli amici del Sud, cause-rie — 11 30 Symphonie en sol majeur, No 91 (Haydn) — 12 00 Disques — 12 10 Extraits de La Bohème et Carmen, par Ninon Vallin, André Bauge, Madeleine Sibille et Villabella — 12 30 Chante, jeunesse — 12 45 Informations — 12 55 Mardi les gars — 13 10 Disques pour demain — 16 00 Le thé en musique — 16 40 Dépaysement — 16 55 Artistes étrangers en Suisse — 17 25 L'air de Rome — 17 35 Danse à domicile — 17 45 Cinéma magazine — 18 15 Le micro dans la vie — 19 00 Ce jour, en Suisse et dans le monde — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Refrains en balade — 20 20 Disques — 20 30 Soirée théâtrale : Miss Mabel, de Robert C. Sheriff — 22 30 Informations — 22 35 Le courrier du cœur — 22 45 Orchestre — 22 55 Reportage sportif.

Mercredi 14 janvier

7 00 Réveil à deux temps — 7 15 Informations — 7 20 Finis les rêves — 8 00 L'Université radiophonique internationale — 9 00 Concerto pour harpe et orchestre (Haendel) — 9 15 Quand Souvarow passa le Gothard, par Jérôme Chabanel — 9 45 Pièces pour piano (Fr. Liszt) — 10 10 Reprise de l'émission radiosaolaire — 10 40 Deux pages de Glinka — 11 00 Aida (Verdi) — 11 25 Sonate en si bémol majeur (Félicie Giardini) — 11 35 Refrains et chansons modernes — 12 00 Au carillon de midi — 12 25 Le rail, la route, les ailes — 12 45 Informations — 12 55 En marche de la Boule d'Or — 13 05 En prenant le café — 13 40 Le pianiste Georges Bernard : Deux rondos (Mozart) — 16 00 Le feuilleton : Voyage au centre de la terre, de Jules Verne — 16 20 Jazz aux Champs-Elysées — 16 50 Rythmes pour rire et pour penser — 17 30 L'heure des enfants, avec oncle Henri — 18 15 Nouvelles du monde chrétien — 18 30 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Percy Faith joue George Gershwin — 20 00 Questionnaire, on vous répondra — 20 20 Qu'allons-nous écouter ce soir — 20 30 Concert symphonique - En intermède : Jeux et devinettes — 22 30 Informations — 22 35 Sur les scènes du monde (proch. émission : mercredi 28 janvier, à la même heure) — 23 00 Au seuil du rêve — 23 12 Chanson du bleu qui leve (Gustave Doret).

De 1958, année « technique » à 1959, année « politique »

Durant l'année 1958, le peuple suisse fut appelé cinq fois aux urnes. Le 26 janvier, il refusa l'initiative lancée contre les cartels par l'Alliance des indépendants. Le 11 mai, il accepta la réforme des finances fédérales élaborée par M. Streuli et ses services. Le 7 juillet, il répondit deux fois oui au plan qui lui était soumis pour l'établissement d'un réseau routier fédéral et à la protection du cinéma. Le 26 octobre, le peuple et les cantons infligèrent un nouvel échec à l'Alliance des indépendants, en repoussant l'initiative sur la semaine de 44 heures. Le 7 décembre enfin, 3 électeurs sur 4 admirèrent le projet d'utilisation des eaux du Spöl, ainsi que la hausse de la mise de jeu dans les kursaals.

A considérer la nature de ces scrutins, on pourrait en conclure que l'année électorale fut avant tout « technique ».

1959, au contraire, promet d'être « politique ». Le 1er février prochain, un problème constitutionnel important sera soumis au peuple : l'introduction du suffrage féminin. Rappelons à cet égard que le Conseil national, en mars dernier, se déclara en majorité pour le vote des femmes.

Un autre scrutin pointe à l'horizon : l'adoption d'un statut sur la protection civile. Dans le même ordre d'idée, et à condition qu'elle aboutisse, le peuple devra répondre à l'initiative posant l'importante question de l'interdiction des armes nucléaires.

Si l'on a pu se plaindre, en 1958, du caractère anodin de certains scrutins, l'énoncé de ces trois problèmes suffit à démontrer l'importance de l'enjeu des prochaines votations.

A cela il faut ajouter encore deux

initiatives « électorales », auxquelles le peuple devra répondre un jour ou l'autre si elles aboutissent. Ce sont les initiatives relatives à l'AVS et à l'introduction, sur le plan fédéral, de l'initiative législative. A quelques mois du renouvellement des Chambres, ces initiatives, on s'en doute, revêtent un caractère électoral qu'il serait vain de nier.

Car en automne prochain, pour clore le bilan de cette année politique, le peuple sera appelé à élire les 240 membres du Parlement fédéral. Contentons-nous, aujourd'hui, de rappeler la force des groupes qui le composent :

	Conseil national	Conseil des Etats	Ensemble
parti conservateur chrétien-social	47	17	64
parti radical	50	12	62
parti socialiste	53	5	58
parti d. paysans, artisans et bourgeois	22	3	25
alliance des indépendants	10	—	10
parti libéral	5	3	8
groupe démocratique et évangélique	5	2	7
n'appartenant à aucun groupe	4	2	6
Total :	196	44	240

De la modification de ce tableau, c'est-à-dire du résultat des élections, dépend la composition future du Conseil fédéral, ce corps restreint de sept membres que beaucoup de radicaux, désireux de mieux répartir les tâches toujours plus lourdes qui reposent sur lui, souhaiteraient élargir un jour ou l'autre à neuf.

SPECTACLES

Cinéma ETOILE - Marigny

Lundi 12 et mardi 13 :

LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS.

Ce film nous montre comment Robin des Bois - à travers la forêt inextricable de Sherwood - se porte au secours de son roi, Richard Cœur de Lion, et arrivera à le délivrer.

Dès mercredi 14 :

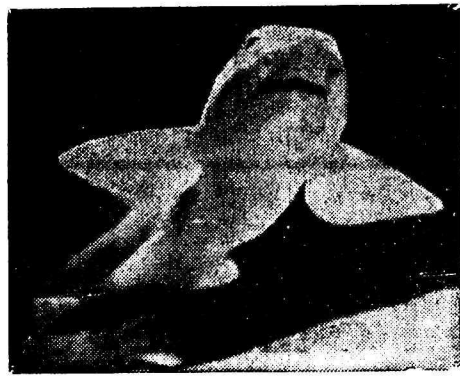
Annie Cordy, Sylvia Lopez, Sonia Ziemann et Michel Piccoli dans un film de Richard Pottier : TABARIN. Un spectacle somptueux, avec les concours des « Blue-Bell Girls » du Lido et du « French-Caneau » du Moulin Rouge. En couleurs sur écran panoramique. (Dès 18 ans révolus).

AU CORSO

VOUS AIMEREZ L'EAU VIVE

Dès ce soir lundi, le Corso présente l'éclatant succès du Festival de Cannes : L'EAU VIVE avec Pascale Audret. Un film merveilleux qui respire la santé, adapté du roman célèbre de Giono et mis en musique par Guy Béart dont la chanson est déjà sur toutes les lèvres. Tourné en cinémascope et en couleurs, dans le cadre grandiose des Hautes-Alpes, durant la construction du barrage de la Duranc, ce film (qu'il a fallu 3 ans pour réaliser !) conte l'histoire d'une jeune fille exquise de fraîcheur, en butte à l'acharnement de sa famille, des gens âpres, violents, sordides... C'est aussi l'histoire de cette vallée de la Duranc que la création du barrage bouleverse, dressant des familles les unes contre les autres suivant les avantages ou les désagréments qu'il apporte.

Voici un avis qui résume bien ce film : « J'aime beaucoup de film ; j'aime est le mot. Très exactement on éprouve pour l'EAU VIVE un curieux sentiment d'affection et de sympathie. Ce n'est pas un bon film comme les autres bons films. C'est quelque chose de mieux, quelque chose de neuf, quelque chose qui fait respirer. Il est assez rare de respirer au cinéma » (France-Soir).



HUGO STEINER présente, dans deux voitures de chemin de fer chauffées, ses

ANIMAUX MARINS VIVANTS

dans 20 aquariums, environ 4.000 litres d'eau de mer, plus de 30 espèces d'animaux de la Méditerranée, araignées de mer, murènes, petits requins, crabes, actinies, homards, langoustes, hippocampes, crevettes, etc.

Ouvert tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 21 h. 30.
Prix d'entrée: Adultes 1 fr. 50 — Enfants 80 cts.
Ecoles 40 cts.

GARE DE MARTIGNY: du mardi 13 au dimanche 18 janvier.

Reprise des cours de HATHA-YOGA

mardi 13 janvier, à 18 h. et 20 h., à Martigny-Ville, Hôtel de Ville.

Offre de fromage

FROMAGE DOUX, gras par kg., Fr. 4,50, pièces d'env. 2 kg. - EMMENTAL gras, Fr. 4,90 par kg. - TILSIT doux, Fr. 4,80 par kg. - TILSIT 1/2 gras, doux, Fr. 3,60 par kg. - TILSIT 1/4 gras, Fr. 2,60 par kg.

Käse-Egger, St. Gallen, Linsebhühstr. 30
Tél. (071) 22 42 68.

A vendre 10 000 kg. de

betteraves

blanches 1/2 sucrières bien conservées
Denis Lonfat fils, Charrat
ou tél. 026 / 6 30 70

SD 5B
*Propre...
et frais comme une rose!*

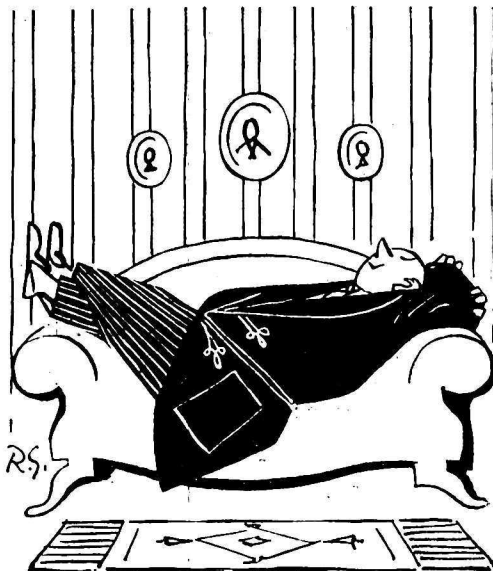
Comme il se sent frais, plein d'allant et dynamique!... grâce au double morceau SUNLIGHT, un savon pur, que l'on aime du premier coup!



2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine
seulement 90 cts

le savon de toilette qui rafraîchit!

La bière en ver(re)s et pour tous



Quand on n'a pas dormi la nuit, le jour ne porte pas de fruits.

Pour amadouer le sommeil, d'innombrables malins se détendent le soir, en savourant un dernier verre de bière.

La bière est bonne

Cinémas

Lundi 12 et mardi 13 : Aventures, action, humour :

LE RETOUR

DE ROBIN DES BOIS
En couleurs.

Dès mercredi 14 :
Un spectacle somptueux :

TABARIN

Ecran panoramique. En couleurs. (Dès 18 ans).

Dès ce soir, à 20 heures 30 :
Un film merveilleux qui respire la santé :

L'EAU VIVE

avec Pascale Audret, musique de Guy Béart, roman de Giono.



6 16 22

Nous engageons immédiatement

un chef de dépôt

connaissant les fruits et légumes, ayant de l'autorité et possédant si possible permis de conduire pour camions et

un chauffeur

ayant une certaine pratique dans la conduite de camions lourds avec remorques à un et deux essieux. Place stable.

Faire offres manuscrites avec prétentions et curriculum vitae à la Maison

FRUITA S. A. SAXON

ci-devant Felley Frères S.A. Fruits en gros-Transports. - Tél. (026) 6 23 27.

Important commerce de détail cherche

**gérant (e)
intéressé (e)**

Entrée de suite.

Faire offres écrites s/chiffre P 1256 S à Publicitas, Sion.

VENDEUSE

Commerce de la place de Martigny-Ville cherche une vendeuse et une apprentie-vendeuse. Bon salaire pour personne capable. Entrée de suite. — Faire offres écrites sous chiffre P 1257 S à Publicitas, Sion.

On cherche

1 chef de multiple

ainsi que

2 ouvriers de scierie

S'adresser à Scierie Meunier, Martigny-Bourg, tél. 6 14 66.

VENDEUSE

On cherche pour entrée de suite, vendeuse capable et apprentie-vendeuse.

Faire offres à Chaussures Lugon-Favre S. A., place Centrale, Martigny-Ville.

Feuilleton du « Confédéré »

67

ALIX ANDRÉ

La Tornade

ROMAN

Déjà, il avait apporté aux Etablissements Terrail une habitude nouvelle, celle de la réunion hebdomadaire. Chaque vendredi une sorte de conseil se tenait dans le bureau de l'industriel. Pierre, Christophe et Terrail discutaient de ce qui s'était passé à l'usine durant la semaine, comme des projets à mettre à exécution dans les jours à venir. Dans cette sorte de conférence, chacun discourait sur ce dont il s'occupait en particulier. Et ces échanges de vue, ces rapports, en faisant bien ressortir les fautes, les échecs, et aussi les réussites, n'avaient pas peu contribué à l'essor nouveau que semblait prendre l'affaire. Car, bien qu'il fût encore trop tôt pour l'affirmer avec certitude, Pierre semblait gagner la partie. Naturellement, des mois seraient encore nécessaires pour que s'accomplisse le redressement total. Mais, dans l'immense machine, désormais tout tournait rond et l'oreille exercée de Charles Terrail ne pouvait s'y tromper. En allant de l'avant, dans les chemins que Pierre avait déblayés de toutes les difficultés, on ne risquait plus de rencontrer les spectres de la faillite et de la ruine.

L'une des réunions hebdomadaires s'achevait lorsque Marie-Ange pénétra dans le bureau de son père. Sur le seuil, elle s'arrêta, interdite.

— Entre donc dit l'industriel. Nous terminons.

Elle referma la porte, mais demeura ensuite debout, regardant distraitement autour d'elle.

Pierre avait à peine levé les yeux à l'entrée de la jeune fille, et aussitôt repris la lecture d'une lettre qu'il faisait à ses compagnons. Lorsqu'il eut terminé, un silence s'établit, au bout duquel Christophe remarqua :

— Je ne suis pas, quant à moi, partisan d'accepter cette commande si importante soit-elle : ou plutôt justement parce qu'elle est importante.

Pierre se tourna vers le jeune homme :
— Peut-on connaître les raisons qui vous semblent motiver ce refus ?

— Naturellement. Il n'y en a d'ailleurs qu'une seule. Ce travail ne pourra pas être livré.

— Je compte bien, pourtant, qu'il le sera.
— Dans un aussi court espace de temps ?
— Mais oui.

— Je ne vois pas trop comment, même en faisant équipe de nuit...
— Nous ferons équipe de nuit et nous demanderons à l'équipe de jour des heures supplémentaires.

— Elle n'acceptera pas de nous les donner. Vous le savez, la question a déjà été débattue et...

— Et quelques fortes têtes ont trouvé bon de refuser. Si je me souviens bien, ils nous ont menacé d'une grève.

— Oui, c'est pourquoi je suis opposé à prendre des engagements que nous ne pourrions remplir. Une commande de l'importance de celle qui nous occupe, pour être livrée dans le temps très court dont nous disposons, demande un équipement formidable. Un équipement que nous n'avons pas.

— Elle demande surtout des bonnes volontés... que nous trouverons.

LA TORNADE

68

— Je le désirerais autant que vous. Mais j'ai le devoir de vous rappeler qu'une livraison faite avec retard ne serait plus acceptée. Je pense que vous réalisez la catastrophe que constituerait le refus et le retour à l'usine d'une telle quantité de marchandise. Cette fois, il serait absolument inutile d'essayer de tenir le coup. La perte...

Depuis un instant, le visage de Maurac trahissait quelque impatience. Sans ménagement le jeune homme coupa la parole à Christophe :
— Tout ira bien, tranquillisez-vous.

Comme pour clore définitivement le débat, il s'était levé et, choisissant un papier au milieu de plusieurs autres qu'il tenait, le tendit à M. Terrail.

— Voici donc l'acceptation de la commande en question, mon oncle. Voulez-vous la signer ? Elle partira ce soir.

L'industriel lut avec attention la lettre qui lui était présentée. Puis, relevant la tête :
— Es-tu certain de faire honneur à tes engagements, Pierre ?

— Parfaitement certain.
— Très bien.

Terrail signa. Quand ce fut fait, il se tourna vers Biche.

— Tout ceci n'a pas été trop long, vois-tu, petite fille.

— C'est vrai. Mais s'il avait fallu, j'aurais attendu davantage encore.

— Ta visite était-elle donc tellement importante ?

— Enormément.

Elle sourit et, s'adressant à Maurac :
— Vous vous souvenez, n'est-ce pas, Pierre que vous m'aviez demandé de venir vous prendre avec la voiture. Nous devons aller jusqu'à La Peyrade.

Avant que le planteur ait répondu, Ferrer se tourna vers l'industriel :

— Vous n'avez plus besoin de moi, monsieur ?

— Non, Christophe. Merci.

Le jeune homme abandonna sa place et sortit de la pièce. Le regard interrogateur de Marie-Ange restait attaché au visage de son cousin. Mais Pierre secoua la tête :

— Je regrette, Biche. Je ne peux pas, aujourd'hui me permettre une promenade. Nous venons, votre père et moi, de prendre des décisions trop importantes pour remettre à demain le commencement d'exécution qu'elles impliquent.

Elle ne protesta pas, mais une légère rougeur monta à ses joues. Il lui était impossible de ne pas remarquer l'acharnement que mettait Pierre à gagner une partie dont elle était l'enjeu.

Charles Terrail était sorti sur les pas de Ferrer. Le planteur se tourna vers Marie-Ange, comme s'il s'apprêtait à la raccompagner. Mais elle ne bougea pas. Néanmoins, elle avait deviné son intention, car elle remarqua assez ironiquement :

— Comme vous avez hâte de vous débarrasser de ma présence, Pierre !

— Pas le moins du monde. Mais je vous l'ai déjà dit, un travail extrêmement sérieux m'attend. Elle lui fit face brusquement :

— Le travail ! l'usine ! s'écria-t-elle. Combien de fois aurais-je entendu prononcer ces mots par les êtres qui m'entourent ! Et quelle place ce qu'ils désignent aura tenu dans mon existence !

Il la regarda avec un étonnement profond. Certes, depuis bien des jours déjà, Biche, la douce Biche, avait changé. Son calme, son indulgence et l'égalité de son humeur s'altéraient. Son visage trahissait parfois la tristesse, parfois l'apertume, et le sourire tendre qui, peu de temps auparavant, le fleurissait, s'était envolé. Mais jamais encore la jeune fille n'avait extériorisé son impatience avec emportement. Jamais elle ne s'était insurgée avec autant de fougue contre l'importance que l'usine prenait de jour en jour, contre la loi rigoureuse qu'elle faisait peser sur tous.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Suffrage féminin

Position du parti radical suisse...

Samedi à Berne, les délégués du parti radical-démocratique suisse ont débattu la question du vote des femmes qui viendra en votation populaire le 1er février prochain. A l'issue de la discussion qui se déroula sous la présidence de M. Eugène Dietschi, président central du PRS, les avis se trouvaient très partagés. Aussi bien la décision fut-elle prise de laisser la liberté de vote.

... et valaisan

Le comité central du parti radical-démocratique valaisan a discuté, après avoir entendu un rapport pour et un contre le suffrage féminin, de cet objet qui sera soumis au vote populaire le 1er février prochain. Il a pris la décision de laisser la liberté de vote.

Le comité national « contre »

Un comité national suisse des femmes contre le suffrage féminin vient de se constituer à la suite de plusieurs réunions auxquelles prirent part des femmes appartenant aux différentes régions du pays. Mme Heidi Tschumi-Baumgartner, d'Interlaken, a été chargée de la présidence du comité, dont font encore partie: Mme Anna Seiler-Frauchinger, Dr phil., d'Uetikon am See; Mme Joséphine Steffen, Dr phil., à Lucerne, et Mme Dora Raduner-Kaufmann, de Horn (TG). La direction du comité de travail a été confiée à Mme Gertrude Haldimann-Weiss, de Berne.

EVIONNAZ

Développement

Le 10 janvier 1959, à 20 h. 30, à la salle communale, la population était invitée à venir entendre quelques initiateurs intéressés à donner à la commune une nouvelle institution.

Prenant la parole comme président du jour, notre ami Armand nous dit d'emblée de quoi il était question, soit de créer une société de développement. Les quelques 40 personnes présentes, parmi lesquelles on en remarquait avec plaisir trois du beau sexe, nommèrent un comité. Voilà la société constituée; nous lui souhaitons bonne chance.

Vive le progrès!

MONTHEY

Assemblée du parti radical

Le parti radical-démocratique de Monthey est convoqué en assemblée générale ordinaire jeudi 15 janvier, à 20 h. 30, à l'Hôtel du Cerf.

Ordre du jour:

1° Affaires communales;
2° Divers.
Présence indispensable. - Très important.

FULLY

Assemblée du parti

Les membres du parti et de la jeunesse sont convoqués en assemblée ordinaire vendredi 16 janvier, à 20 h. 30, à la grande salle du Cercle démocratique.

L'ordre du jour statutaire sera suivi d'une conférence de M. René Spahr, juge cantonal, sur la votation fédérale du 1er février prochain (vote des femmes).

Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées à cette assemblée.

Le comité.

VERNAYAZ

Jeunesse radicale

Avec une participation de 50% des membres inscrits à la liste d'appel, la Jeunesse radicale de Vernayaz a tenu, samedi soir 10 janvier, son assemblée générale annuelle. On compte, avec plaisir de nombreux nouveaux. Quelques vétérans également, sont venus prouver leur intérêt. Par contre, les places réservées au président du parti et aux conseillers restent libres. L'un d'eux s'est fait excuser. Cette absence a été regrettée, d'autant plus qu'on s'était habitué à l'audition d'un rapport d'une de ces personnalités.

L'assemblée décide de ne pas s'occuper de l'organisation des fêtes de Carnaval, renomme le même comité, et retient une date approximative pour la venue d'un conférencier.

La séance s'achève relativement tôt.

Libéraux vaudois « pour »

Le congrès du parti libéral vaudois a décidé à une forte majorité de recommander aux électeurs de voter en faveur de l'introduction du suffrage féminin en matière cantonale.

Démocrates suisses « pour »

Le comité central du parti démocratique suisse a décidé à une forte majorité de recommander l'acceptation du projet.

Les jeunes-radicaux de Suisse « pour »

Le comité de travail du Mouvement jeune-radical de Suisse a recommandé l'approbation du projet.

Socialistes valaisans « pour »

Le comité cantonal du parti socialiste valaisan a décidé de recommander un vote affirmatif.

Des personnalités romandes « contre »

L'opposition au projet fédéral est notamment appuyée en Suisse romande par: MM. Gaston Clottu, conseiller d'Etat et conseiller national, Neuchâtel; Francis Germainier, conseiller national, Vétroz; Maurice Kämpfen, conseiller national, Brigue; Léo Stoffel, conseiller national, Viège. Mmes Edmée Biéler, Genève; Marie Berthier, Genève; Ch. Ritter, Genève; Marianne von Sury-de Roten, Rarogne et Soleure; Ruth Widmer, journaliste, Neuchâtel. - MM. Jean Cleusix, député, Leytron; Maurice Varone, représentant, Sion.

Lenteurs administratives

On a coutume de dire qu'à Berne, les événements se déroulent au ralenti.

Si l'on songe qu'il y a huit ans, la Société suisse des Juristes émettait un vœu réclamant une extension de la juridiction administrative et constitutionnelle, que ce vœu fut réitéré depuis lors au Parlement et qu'aujourd'hui on en est encore aux travaux préparatoires pour l'élaboration d'un projet de révision, il faut admettre que cette réputation de lenteur est parfois méritée.

La résolution votée en 1950 par la Société suisse des Juristes constitue un des piliers de la liberté du citoyen. Elle est destinée avant tout à le protéger contre les empiétements de l'administration et les abus des pouvoirs publics.

La résolution de la Société des Juristes ayant trouvé à l'époque un écho favorable au sein du Parlement, le Conseil fédéral fut chargé de préparer une révision des lois constitutionnelles et administratives. Des avis d'experts furent sollicités auprès des professeurs Hans Naef, de Zurich, et Max Imboden, de Bâle. Il y a fort longtemps que ces deux experts déposèrent leurs rapports. Celui du professeur Naef fut remis le 15 janvier 1953.

Depuis lors, répondant à des questions posées au Parlement, le Conseil fédéral promit de publier les rapports Naef et Imboden, « afin, disait-il, que l'opinion puisse également s'exprimer, avant qu'un projet de loi ne soit définitivement élaboré ». Par la suite, à deux reprises, le Conseil fédéral remarqua que les travaux préparatoires seraient rapidement exécutés, dès que tous les départements auraient pris position.

Mais aujourd'hui, huit ans après le vœu émis par la Société suisse des Juristes, alors que de nouvelles propositions importantes sont lancées, notamment l'initiative socialiste visant à l'introduction, sur le plan fédéral, de l'initiative législative, on en est toujours aux travaux préparatoires.

Souhaitons que le nouveau chef du département de justice et police mette tout en œuvre pour répondre sans tarder, et de manière définitive, à la suggestion faite en 1950.

F. Ct.

Les voyageurs des rapides Paris-Lille pourront téléphoner

Dès ce printemps, les voyageurs des rapides Paris-Lille et Lille-Paris pourront téléphoner du train et appeler n'importe quel abonné en France, voire à l'étranger. Cette innovation sera introduite au moment de la mise en circulation, dans quelques mois, de quatre trains rapides d'une formule toute nouvelle qui relieront Paris et la métropole du Nord. Le téléphone sera installé dans la voiture-bar. La durée de chaque communication sera limitée à trois minutes. La liaison sera assurée par le central à Paris.

SION

Mort dramatique d'une jeune fille

Mlle Christiane Rössli, une jeune fille de 17 ans, fille d'Antoine, nettoyait des vêtements dans une chambre avec de l'essence.

Une explosion se produisit et la malheureuse jeune fille fut atrocement brûlée. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle a succombé à ses blessures.

Nous compatissons de tout cœur à la douleur des parents et de toute la famille.

Avis officiel aux employeurs

Nous rappelons à MM. les employeurs que les listes des traitements et salaires doivent parvenir à l'Administration communale, services des contributions, pour le 12 janvier.

Nous prions MM. les employeurs de bien vouloir s'en tenir à ce délai afin d'éviter les désagréments qu'entraîne une taxation d'office.

Service communal des contributions

En faveur du vigneron

Le 6 juin 1958, le Conseil fédéral a pris un arrêté instituant des mesures temporaires en faveur de la viticulture. Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux reconstitutions de vignobles effectuées en 1957, notamment à la transformation des cépages blancs en rouges. Tout un travail de réorganisation de la viticulture suisse est actuellement en cours. Mais il est indispensable de l'accélérer. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'approuver l'interpellation du conseiller national Barrelet qui insiste afin que le Conseil fédéral se hâte dans l'application de l'arrêté du 6 juin dernier.

Le projet du Département de l'Economie publique, dit M. Barrelet, entend non seulement réviser les dispositions relatives à la reconstitution du vignoble, mais tout ce que comporte le statut du vin. Cette révision prendra un certain temps et retardera l'application de l'arrêté fédéral du 6 juin 1958. Le département intéressé est donc prié de prendre toutes mesures utiles pour que les dispositions fédérales ne restent pas lettres mortes.

Nous considérons qu'il est nécessaire et urgent d'intervenir en faveur de la viticulture suisse qui, par suite des conditions atmosphériques défavorables, n'a pas connu des années de prospérité et de fortes récoltes. Comme l'agriculteur, comme l'ouvrier, le vigneron mérite d'être payé de ses peines.

La neige est là...



...en abondance dans toutes nos stations valaisannes qui ont connu, pendant la période des fêtes, un degré d'occupation record. Grâce aux efforts consentis pour l'équipement, l'aménagement des accès, les moyens de remontée, les possibilités offertes aux skieurs de tous les degrés, nos stations valaisannes connaissent une faveur réjouissante. Signalons aussi que ce résultat est en grande partie l'œuvre de l'Union valaisanne du tourisme et de son directeur, M. Darbellay, qui ont effectué dans le domaine de la propagande un travail en profondeur qui produit ses beaux fruits aujourd'hui.

RIDDES

Chronique de l'« Abeille »

Les enfants de notre village qui emplissent la salle de l'Abeille dans l'après-midi du 21 décembre se souviendront sans doute avec joie du Noël qu'il ont vécu dans une ferveur et une exaltation encore accrues par l'apparition, sur scène, des personnages bibliques qui faisaient revivre, avec tant de délicatesse et d'émotion, la nuit de Bethléem.

Cette radieuse après-midi — ce n'est pas trop dire — avait débuté par la projection d'un film qui souleva des exclamations dont la spontanéité rappelait aux adultes le temps de l'enfance qu'ils évoquent avec le regret de l'avoir vu s'enfuir si vite.

Qu'il soit permis au chroniqueur de remercier toutes les personnes qui ont passé des jours et des nuits à préparer cette journée du cœur tout entière consacrée aux enfants sages et... à ceux qui le sont moins.

Dans la soirée du 25 décembre a lieu, selon la tradition, le loto de l'Abeille.

Les organisateurs ont tenté d'améliorer encore l'étalage. La population de Riddes et les nombreux sympathisants venus des villages environnants ont manifesté, à cette occasion, un extraordinaire appui matériel et une solidarité qui suscitent la reconnaissance des musiciens de l'Abeille.

La société adresse aussi ses plus vifs remerciements aux spectateurs du cinéma récemment ouvert. Elle fera l'impossible pour récompenser et mériter sans cesse une fidélité qu'elle considère comme le témoignage du renouveau artistique de notre commune.

Nos écoliers peuvent aussi exprimer leur gratitude à l'administration communale et à la commission scolaire dont la compréhension a permis l'organisation des séances cinématographiques scolaires.

Pour être complet, ajoutons que les musiciens de l'Abeille ont fêté ensemble le Nouvel-An en donnant une aubade dans plusieurs quartiers du village.

L'hospitalité de la population contribua fortement à atténuer la rigueur de la température, et elle stimula l'ardeur des musiciens dont le répertoire, agrémenté de quelques partitions « à la mode » créa une ambiance de détente prolongée d'ailleurs par les productions... tardives de l'ancienne fa-

rateuse formée de vétérans à l'embouchure intrépide.

Après une année fertile en manifestations et inaugurations, l'Abeille s'applique à préparer son concert annuel, fixé au 19 mars (encore une tradition).

Malheureusement, M. Emile Bertona, directeur, a été atteint dans sa santé et n'a pu assurer toutes les répétitions. Il est maintenant en convalescence et il s'apprête à reprendre la baguette avec le talent et l'expérience qui lui valent l'estime des musiciens qui ont le privilège de suivre son enseignement.

Je signale qu'un groupe de jeunes gens suit les cours de solfège donnés par des membres de notre société. Nous fondons de grands espoirs sur ces musiciens en herbe. Eh oui! l'Abeille a commencé l'année sur de joyeuses notes! Souhaitons-lui clarté, prudence et persévérance, tout en encourageant les membres de divers comités qui en conduisent les destinées.

J. U. G.

† Mme Marie Meizoz

Le pittoresque quartier de Sonville vient de perdre, en la personne de Mme Meizoz, une de ses figures les plus attachantes.

Rarement l'on vit un tel concours de parents et d'amis accompagner à sa dernière demeure une maman qui a élevé une grande famille au sein de laquelle règnent une harmonie et une solidarité qui forcent l'admiration.

S'il était possible de définir en deux mots la vie d'une personne, nous dirions de Mme Marie Meizoz qu'elle était la bonté même, sentiment qui n'excluait point la fermeté et une puissance de travail peu commune.

Nous compatissons de tout cœur au chagrin éprouvé par son époux, M. Fernand Meizoz, par son fils Martial qui compte tant d'amis dans la jeunesse de Riddes. Toute notre sympathie va également aux quatre fils de Mme Meizoz ainsi qu'à leur famille.

Des irrégularités au Service cantonal des automobiles

Nous avons annoncé vendredi qu'un fonctionnaire de l'Etat du Valais était l'objet d'une enquête à la suite de graves soupçons.

Nous avons reçu, vendredi après-midi, un communiqué de la Chancellerie de l'Etat ayant la teneur suivante:

Des irrégularités comptables ayant été constatées au service cantonal des automobiles, le Conseil d'Etat a ordonné une enquête administrative et a suspendu, pour le besoins de celle-ci, le fonctionnaire responsable de la comptabilité du service sus-indiqué.

Ainsi, c'est au Service des automobiles que des irrégularités ont été commises et le fonctionnaire supérieur soupçonné a été suspendu de ses fonctions. Nous espérons que toutes les précisions utiles à l'opinion publique, alertée par cette affaire, seront données dès que le permettra l'état de l'enquête en cours. Nous croyons savoir, d'ailleurs, que cette enquête a déjà été ouverte depuis quelque temps et que des contrôles ont permis de constater de graves manquements.

Littérature obligatoire

Derrière le rideau de fer, on lit des livres soigneusement triés de la littérature soviétique. Ils sont des « vade mecum » obligatoires. Mais il y a aussi des traductions de l'étranger. Le gouvernement de Tzarsovie, ou plutôt ses services de statistiques, ont constaté récemment que les Polonais ne lisaient pas suffisamment de livres édités en URSS. En effet, ceux-ci ne venaient qu'en quatrième rang, après les Français, les Anglais et même les Allemands. Inutile de dire que cette constatation n'a pas plu aux dirigeants communistes, qui ont commencé par modifier la statistique. Parmi les auteurs soviétiques, on a mis des Roumains, des Arméniens, des Finlandais. La face était sauvée. Mais il reste tout de même la réalité. Comment faire lire davantage les ouvrages du monde rouge? L'enseignement de la langue russe est déjà obligatoire dans toutes les écoles des pays satellites. Est-ce que le gouvernement retirera des librairies les livres étrangers? Ce serait le meilleur moyen de les faire lire.

S'il était possible de donner quelques conseils aux responsables de la culture populaire dans les démocraties de l'est, nous leur proposerions de répandre les œuvres de Pasternak. Voilà au moins un auteur soviétique qui aurait du succès.

Pas loin!

Un inspecteur d'Académie visite une petite école près de Marseille. Il interroge un élève à la mine particulièrement éveillée. — Mon enfant, dit-il, ne vous troublez pas! Voyons... deux et deux, ça fait combien?

— Cinq, répond sans hésitation ce brillant sujet.

Alors l'instituteur se tourne vers l'inspecteur et, fièrement:

— Hein?... Il est pas tombé loin, le bougre!

Et le compteur?

Tout à fait exceptionnellement, M. Mac Kenzie (un Ecossois) a pris un taxi. Et voilà qu'au sommet d'une descente le chauffeur s'écrie:

— Mon Dieu! les freins ont cédé... Et il y a un précipice juste en bas. Nous sommes perdus!

Mac Kenzie verdit. Il se prépare à la dernière prière: mais avant, il frappe sur l'épaule du chauffeur:

— Dites donc, mon vieux, arrêtez au moins le compteur!

BIBLIOGRAPHIE

Neuchâtel devant l'Europe

Ce livre de M. Jacques Petitpierre, bien qu'intéressant avant tout les Neuchâtelois, fera plaisir à tous les passionnés d'histoire. Nos abonnés et lecteurs y trouveront le plus vil plaisir, car l'époque de 1856-1857 faisant particulièrement l'objet de l'étude de M. Petitpierre correspond à celle où un Valaisan, M. Joseph-Hyacinthe Barman (1800-1885) était ministre de Suisse à Paris. Cet homme d'Etat avait épousé Célestine Marie Patience de Quarterey.

L'insurrection royaliste et le Traité de Paris forment l'ossature de l'étude foisonnée illustrée de gravures d'époque et de pastels, que publient les éditions Messelier à Neuchâtel pour la joie des amateurs d'histoire et des bibliophiles.

La calomnie est comme la guêpe qui nous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer.

Chamfort.